



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2015-23

Objet : Commission consultative « Qualité de l'eau »

L'an deux mille quinze, le 19 mai, à 15h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire au Département des Hautes Alpes, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 19 mai 2015

Date de convocation :
Le 4 mai 2015

NOMBRE DE MEMBRES

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Suffrages exprimés :
21

Secrétaire de Séance :
Mme Chantal EYMEOUD

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA
(Directeur)

Etaient Présents :

délégués de la Communauté de Communes de l'Embrunais :

M. Jean Pierre GANDOIS, Mme Chantal EYMEOUD, M. Jean BERNARD, M. Pierre VOLLAIRE, M. Jacques GASQUET (suppléant ne prend pas part au vote)

délégués de la Communauté de Communes du Pays de Serre-Ponçon :

Mme Catherine SAUMONT

délégués de la Communauté de Communes du Savinois-Serre-Ponçon :

M. Victor BERENGUEL, Mme Valérie GRECARD, M. Robert FRAYSSINES, M. Raymond HONORE (suppléant ne prend pas part au vote)

délégués de la Commune de Chorges :

M. Christian DURAND

délégués du Conseil Général des Hautes Alpes :

M. Marc VIOSSAT, Mme Carole CHAUVET, M. Christian HUBAUD (suppléant de Mme Bénédicte FEROTIN), Mme Marine MICHEL, M. Arnaud MURGIA, M. Jean CONREAUX, Mme Ginette MOSTACHI, M. Daniel GALLAND, Mme Brigitte GAUDIN, Mme Valérie ROSSI, M. Joel BONNAFOUX, Mme Patricia VINCENT.

Le Président expose que le Comité Syndical s'appuie, depuis la mise en place de son règlement intérieur, sur les travaux des commissions extra-syndicale pour orienter ces décisions.

Il est ainsi proposé de procéder au renouvellement de la commission « Qualité de l'eau ». Cette commission se donne pour objectif, parfois en liaison avec d'autres commissions, de travailler pour le compte du Comité Syndical, sur les sujets liés à la dimension environnementale du lac de Serre-Ponçon. Ces sujets pourront concerner le suivi des études environnementales, les dossiers du lac consécutifs de la démarche de « contrat de bassin-versant », les suivis d'analyses des eaux de baignade durant l'été...

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- L'arrêté préfectoral n°2003-276-1 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;

CONSIDERANT :

- Le Règlement intérieur du S.M.A.D.E.S.E.P. approuvé par délibération du 29 mars 2007 ;
- Que ce Règlement intérieur prévoit la mise en place d'une commission consultative « Qualité de l'eau » dont la composition doit être fixée par délibération du Comité Syndical ;
- Que cette commission a pour objet d'initier ou de préparer à l'attention du Comité Syndical des rapports relatifs aux projets de délibérations intéressant cette thématique et d'accompagner, par la concertation locale, la mise en œuvre ou le suivi des décisions du S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- La nécessité de faire appel, afin de remplir cette mission, aux multiples compétences disponibles au sein du territoire ou même à l'extérieur, tant auprès des administrations que des structures associatives ou privées ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, le 19 mai 2015

- **DECIDE** de retenir, en tant que représentants du S.M.A.D.E.S.E.P. au sein de la commission extra-syndicale « Qualité de l'eau », les personnes suivantes (qui pourront être remplacées si besoin par des suppléants) :
 - ✓ Le Président du S.M.A.D.E.S.E.P., Président de la commission
 - ✓ M. Marc VIOSSAT
 - ✓ M. Jean BERNARD
 - ✓ M. Jean CONREAUX
 - ✓ M. Joël BONNAFOUX
- **DECIDE** d'associer autant que de besoin à cette commission des personnalités qualifiées dont l'expertise technique est jugée intéressante au regard des dossiers à traiter.

Ainsi fait les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Président,
M. Victor BERENGUEL

